

# Consignes

## LA DOTATION D'UN CUISINIER



### LES VETEMENTS DE TRAVAIL



- \* Les vêtements de travail protègent des différentes projections et salissures.



- \* Les chaussures ou bottes anti dérapantes contre les risques de chutes, projections, écrasements.



### LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



- \* Les gants de protection spécifique (jetables/anti-coupure/anti-brûlure) pour les produits, l'utilisation de couteaux, pour se protéger des brûlures, ...



- \* Les lunettes de protection contre le risque de projection de produits d'entretien



- \* Le port du calot contre les risques de contamination



- \* Les bouchons d'oreille contre les nuisances liées au bruit



- \* Le masque bucco-nasal lorsque l'agent est malade (et recommandé pour les préparations de denrées alimentaires)

**L'EPI est un rempart en matière de sécurité  
VOUS DEVEZ LES PORTER OBLIGATOIREMENT**